

Procès-verbal du Conseil d'Administration élargi

Samedi 25 Juin 2016

Présents : les membres de l'actuel Bureau Directeur, les membres du futur Bureau Directeur, les Présidents de Comités, le Gérant de Promolettres, les Présidents des Directions Nationales, les Présidents de Commission, le Président du CNE, le représentant des salariés.

Absents excusés :

Actuel Bureau Directeur : Hugo Bauer - Michelle Cohard - Mélodie Félez - Daniel Guédon

Futur Bureau Directeur : Yves Blisson, Steve Causse

Présidents de Comité : Jean-Guy Maudet (comité D) – Aurélien Delaruelle (comité M) - Jean-Marc Delcourt (comité S) – Josef Vebr (comité W)

Présidents de commission : Alain Baumann (communication) - Thierry Chincholle (classement et tournois) - Michelle Cohard (règlement) - Nadine Depuydt (finances) – Daniel Guédon (promotion)

Un représentant du comité de rédaction de Promolettres.

I – Introduction

Présentation de l'Ordre du jour et de l'organisation de la journée par Marie-Odile Panau.

Un tour de table permet de présenter les nouveaux venus :

Membres du prochain BD : Alain Cassart (secrétaire) et Jean-Pierre Pouliquen

Présidents de comités : Odile Goncalvès, présidente par intérim du comité Ile de France Nord (U) et Rémy Bœuf, futur Président du comité lyonnais (L).

II - Élection CNE (Comité National d'Éthique) en fil rouge tout au long de la matinée (cf. : extrait règlement intérieur CNE - annexe 1). Il y a sept membres à élire.

Question : quelles sont les missions du CNE ?

Réponses :

- ✓ porter un jugement sur le comportement des joueurs, et éventuellement sanctionner ;
- ✓ organiser les élections et veiller à leur bon déroulement
- ✓ organiser les élections des représentants du personnel

Premier tour en vue de l'élection : chaque participant propose un nom par bulletin.

III - Fonctionnement fédéral pendant la période de transition (cf. : extrait règlement intérieur FFSc – annexe 1)

Comme indiqué dans l'article 6.6 du Règlement Intérieur, le nouveau BD fonctionnera à partir du 1er septembre 2016. A défaut de précision concernant le droit de vote des membres du futur BD, il a été convenu que ceux-ci ne voteraient pas. Sont concernés : Alain Cassart et Jean-Pierre Pouliquen.

IV – Présentation des projets du futur Bureau Directeur

IV. 1 - Recrutement d'un directeur (cf. : fiche de poste - annexe 2)

Suite au questionnement d'un grand nombre de personnes présentes, il est précisé que ce directeur sera bien chargé de la communication, et que son poste sera basé au siège de la FFSc, donc à Paris.

Question : pourrait-on recruter seulement un chargé de communication et continuer à assurer la direction par le président de la FFSc, comme cela se fait depuis plusieurs années ?

Réponse : cette situation, encore vécue actuellement, ne peut-être que transitoire : la charge de travail que cela représente est trop lourde pour le président (qui n'habite pas à Paris) et qui, de ce fait, manque de temps pour se consacrer à ses fonctions.

Question : pourquoi ne pas faire évoluer un salarié à ce poste ?

Réponse : les candidatures des salariés seront prioritaires et seront examinées avec attention.

Question : une direction nationale regroupant communication, sponsoring et promotion, va être créée, ne serait-ce pas son rôle ?

Réponse : le lien entre le directeur et cette direction sera prépondérant.

Question : quel est le coût envisagé de ce poste ?

Réponse : ce surcoût est prévu dans le budget prévisionnel qui sera présenté dans quelques instants.

Ce poste est estimé à 60 K€ annuel (ce qui représente en net environ 2 400€/mois sur 13 mois). Le poste occupé par Antoine Rousseau est estimé à 28 K€/an. La charge supplémentaire pour le poste de directeur est donc d'environ 32 K€/an.

Question : la date butoir du 10 juillet pour déposer les candidatures n'est-elle pas trop proche ?

Réponse : si le CA donne son accord pour ce recrutement, l'annonce paraîtra très rapidement sur les sites de la fédé et celui de l'APEC. L'expérience montre que les retours pour ce type de demande sont très rapides, mais il n'y aura pas de précipitation sur le traitement des candidatures. Une commission de recrutement sera créée, Yves Blisson et Marie-Odile Panau en feront partie et la présence d'un membre du CNE sera souhaitée pour garantir l'équité des entretiens. Si aucune candidature ne se révèle satisfaisante à l'échéance du 10 juillet, une nouvelle consultation se ferait fin août.

Question : ne recherche-t-on pas un mouton à cinq pattes ?

Réponse : si cette recherche échoue nous serons amenés à proposer une autre solution.

VOTE POUR LA CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR

Contre : 1 – Abstentions : 5 - Pour : 17 – Création adoptée à la majorité
--

Élection CNE : Treize noms ont été proposés par les membres du CAe (cf. annexe 3). Un premier vote pour nommer sept personnes maximum, issues de cette liste, est effectué. Sept personnes recueillent 50% des voix, elles sont donc élues.

Jean- Louis Fèvre contactera les sept personnes concernées afin de solliciter leur accord ; en cas de refus, le huitième de la liste sera contacté, et ainsi de suite, jusqu'à l'accord de sept élus.

IV. 2 - Les directions nationales

a) Les directions maintenues

-DNSJS (scrabble jeune et scolaire) :

L'actuelle présidente M.C. Derosne, souhaite continuer dans cette fonction, avec pour objectif affiché d'inverser la courbe des âges de la fédé. La prochaine réunion de cette direction se tiendra les 1^{er} et 2 juillet prochains.

-DNSC (scrabble classique) :

L'actuel président Jean-François Himber, bien qu'en recherche d'un successeur, accepte de poursuivre cette mission.

b) La création proposée

-DNDS (direction nationale pour le développement du scrabble) :

C'est le regroupement de plusieurs commissions (communication et sponsoring avec la commission promotion)

Question : la création d'une direction suppose-t-elle d'avoir un délégué régional dans chaque comité ?

Réponse : oui, mais la création de ces postes se fera au rythme choisi par chaque comité.

Question : doit-on commencer à chercher des volontaires dans nos comités ?

Réponse : oui !

Question : faut-il modifier les statuts de la fédé pour créer ce poste ?

Réponse : non, mais nous ne pouvons pas créer une direction sans l'accord du CA.

Commentaire : dans ce cadre, il est souhaitable de se rapprocher des instances qui concernent la jeunesse et les sports (comme la fédération nationale des offices municipaux des sports). On peut y trouver par exemple des subventions et avantages municipaux pour les clubs. Il y a trois fédérations qui peuvent en faire partie : le scrabble, les échecs et le tarot. Le coût de l'adhésion s'élève à 198€/an.

Question : avez-vous quelqu'un pour assurer cette mission ?

Réponse : nous profitons de cette question pour vous demander, dans chaque comité, de commencer à chercher des bénévoles pour participer à cette direction. Pour le BD, Yves Blisson et Jean-Pierre Pouliquen seront nos représentants.

Commentaire : c'est exactement la démarche initiée pour la DNSC : la première réunion à Paris a permis d'élire le président.

VOTE POUR LA CREATION D'UNE DIRECTION DEVELOPPEMENT

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Création adoptée à l'unanimité (23 voix)

IV. 3 - Les commissions

a) Les commissions maintenues ou regroupées

- La commission arbitrage et règlement :

Simon Gruchot, qui anime la commission arbitrage jusqu'au 31 août, transmettra tous les éléments à son successeur.

Question : avez-vous quelqu'un pour assurer cette mission ?

Réponse : à ce jour, quelques contacts sont pris, mais nous n'avons pas encore de certitude sur le futur animateur.

Question : quid de l'organisation de l'arbitrage pour La Rochelle et Aix les Bains ?

Réponse : Simon Gruchot a envoyé les convocations aux arbitres pour ces deux festivals.

- **La commission classement et tournois**

Elle est maintenue, et non modifiée, comme annoncé dans l'ordre du jour. Cette commission devra se tenir plus fréquemment, car de nombreux points sont à aborder, dont la gestion des multiplex. Nous recherchons un animateur.

Remarque : La gestion des interclubs est traitée différemment entre comités, ce qui entraîne une charge anormale de travail pour Joan. L'utilisation de SIGLES devrait être généralisée et obligatoire. On pourrait proposer une formation aux comités qui n'utilisent pas encore SIGLES. Le comité lyonnais a édité une procédure pour l'organisation des multiplex, elle est disponible sur demande, et sera généralisée.

- **La commission finances** : Nadine Depuydt poursuit sa mission.

- **La commission logistique** : Roger Combes est sortant, mais l'organisation de La Rochelle est sur les rails et celle d'Aix est initialisée.

- **La commission juridique** : Marie-Odile Panau est sortante, l'animateur est à trouver.

- **La commission informatique** : Jean-Pierre Malfois est sortant, l'animateur est à trouver.

b) La commission supprimée

Tourisme et voyages : cette commission a cessé de fonctionner puisque la FFSc, après consultation d'un avocat spécialisé, n'a pas la possibilité d'organiser de séjours ou de voyages en son nom propre.

V - Point financier (cf. annexe 4)

V.1 - Point intermédiaire sur la situation financière

Le budget définitif ne pourra être finalisé qu'à partir du 31 août.

Remarques : On note l'apport positif important des compétitions sur le budget (+304K€).

Pour répondre à une question posée, il est rappelé que les augmentations et/ou promotions des salariés ne sont pas décidées en CA, mais sont du ressort du BD.

Question : le poste de directeur peut-il être financé dans ce budget ?

Réponse : oui, l'accostage prévu est de 60K€, ce qui permet d'absorber les 32K€ de charge supplémentaire.

Remarque :

- ces résultats ne tiennent pas compte de certaines compétitions, Championnat de France Classique, Championnats de France Jeunes et Scolaires (Anne Albini en transmet les comptes, excédentaires d'environ 875 €) et finale interclubs.
- les 500€ de dotation aux comités ou clubs organisateurs d'événements fédéraux sont prévus dans les chiffres présentés.

V.2 - Budget prévisionnel 2016-2017

a) Charges

- En début d'année une dotation en bons d'achat chez Promolettres est offerte aux comités qui l'utilisent inégalement. Les raisons de cette non utilisation sont donc à analyser. Peut-être ne trouve-t-on pas chez Promolettres tous les articles nécessaires ? C'est pourquoi, nous proposerons (sans changer la dotation PML) un complément numéraire pour aider à se pourvoir en matériel plus technique tel que : ordinateur, vidéoprojecteur...etc.

- L'installation du nouveau matériel téléphonique, serveur et postes, traîne en longueur : les commandes ont été signées en août 2015, les démarches se poursuivent, une énième réunion est prévue fin juin. L'achat de ce matériel nous éviterait de payer 2 500€/an de location de matériel. La dépense sera neutralisée en un peu plus de deux ans et fera l'objet d'un amortissement.
- Nous prévoyons un « audit » sur notre fonctionnement avec PML, afin d'analyser nos liens : la forme juridique choisie est-elle la bonne ? Faut-il garder une filiale ou existe-t-il d'autres possibilités pour régir nos relations ? Cet audit portera sur d'autres points que le seul aspect financier.
- Une dotation plus importante (30K€) est prévue pour assurer un meilleur fonctionnement des commissions et financer la nouvelle direction.
- L'augmentation des charges sera d'environ 113 K€.

b) Produits

Remarque préliminaire : nous avons décidé de ne pas augmenter les licences.

- Au travers de la nouvelle DND, nous rechercherons de nouveaux partenaires qui pourraient nous offrir des avantages liés à la prise de licence. Nous en informerons tous les licenciés, par l'intermédiaire des comités et des clubs. Nous espérons que cette démarche suscitera de nouvelles adhésions.
- Ouverture de clubs en ligne (les modalités sont à définir). Cette possibilité permettrait à des joueurs potentiels qui ne jouent pas en club pour différentes raisons (éloignement, horaires, disponibilité...) de prendre une licence, de jouer en ligne, de participer aux compétitions et de bénéficier comme tous les licenciés des offres fédérales et locales.

Question : est-ce que ce sera un club national ?

Réponse : en principe non, nous pensons plutôt à un club par comité, pour commencer.

Question : ISC par exemple permet de jouer en ligne et c'est gratuit !

Réponse : oui, mais la licence permettra de participer aux compétitions, ce que n'offre pas ISC.

Question : ne craignez-vous pas que les licenciés actuels désertent les clubs pour adhérer aux clubs en ligne ?

Réponse : ces clubs en ligne ne s'adressent pas à la même population, notamment par l'âge et la pratique de l'informatique.

Question : est-ce qu'il y aura des compétitions en ligne ?

Réponse : pour le moment, on en reste au club en ligne et à la pratique du jeu. Pour pouvoir faire des compétitions en ligne, il faut d'abord en fixer les modalités.

Remarques :

- les rapports avec Mattel sont à revoir afin de les préciser.
- il existe d'autres plateformes qu'ISC. Par exemple Ubisoft a, dans le passé, proposé un module de jeu en ligne : pourquoi ne pas s'en rapprocher ?

L'augmentation prévisionnelle des recettes sera d'environ 55 K€.

Résultat prévisionnel : +2K€

Question : quid des licences « loisir » ?

Réponse : une étude étalée du 1^{er} septembre au 31 mai 2016 portant sur le total des 17 552 licenciés de la fédé, permet de savoir que 12 800 ont participé à au moins une compétition, quelle qu'elle soit (et donc 4 752 licenciés n'en n'ont pas fait). Parmi eux, 9 800 ont participé à une compétition hors simultanée permanent ou fédérale. Par différence, environ 3 000 licenciés ont

participé à au moins un simultané permanent ou fédéral. Au vu des résultats de cette étude, on imagine que les licenciés ne faisant aucune compétition prendront seulement une licence « loisir » au lieu de la licence « normale », la perte de recette sera infiniment plus importante que le gain hypothétique de nouveaux licenciés.

Autres remarques sur les licences :

-Nous avons décidé de supprimer la vente des licences pendant les périodes d'animation des villages vacances. Très souvent ce sont des licences « fantômes » et sans suite. Par contre le système de fichier est maintenu et nous souhaitons dynamiser son traitement.

Question : la suppression de la vente de licence peut heurter certains animateurs, pourquoi ne pas donner un bon qui permettrait au joueur potentiel de bénéficier d'une réduction lors de son adhésion à un club ?

Réponse : c'est une possibilité, le comité du lyonnais utilise cette formule et elle donne satisfaction.

Autre point soulevé : revoir les modalités d'attribution des licences « salon » et leur montant (10€ ou 20€ ?). Une estimation faite par Serge Delhom dans son comité, montre qu'un tiers des licenciés « salon » poursuit l'activité scrabble au bout de deux ans, et un quart au bout de trois ans.

Question : les joueurs qui prennent une « licence jour » pour participer à un tournoi classique sont classés en 7^{ème} série. Ils n'ont jamais joué en duplicate et risquent de perdre la possibilité de jouer leur première année en 7^{ème} série. Comment régler ce problème ?

Réponse : Les joueurs en licence jour ne devraient pas être considérés comme 7^{ème} série. Question à voir avec la commission classement et tournois.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité (23 voix)

VI - Questions diverses

VI.1 - Date du prochain CA

Il avait été proposé de faire le prochain CA à Aix (pour garder l'idée d'en faire un par an décentralisé), juste avant le démarrage du festival, soit le Dimanche 23 Octobre.

Le nouveau BD n'aura pas à cet horizon beaucoup plus d'informations à présenter qu'aujourd'hui. D'autre part l'AG se tiendra à Aix une semaine plus tard, ceci peut entraîner pour certain un déplacement supplémentaire. La présidente souhaite l'avis des personnes présentes : faut-il maintenir la date et le lieu du CA ou le reporter de quelques semaines ?

Après de nombreux échanges constructifs, l'assemblée est favorable à un décalage du CA. La date retenue est **le samedi 7 Janvier 2017 à Paris** (Novotel – Gare de Lyon).

VI.2 - Points divers

Pour répondre à une demande formulée à plusieurs reprises, nous mettrons les comptes rendus des réunions de Bureau sur le site, comme pour ceux des CA et/ou AG.

D'autre part nous souhaitons être à l'écoute des élus, mais aussi des licenciés. Nous avons ouvert un site à l'occasion des élections, avec un forum. Celui-ci pourrait servir de lieu de parole, ouvert à tous, selon une certaine éthique. Le contact est pris avec l'informaticien qui a créé notre site, afin de concrétiser cette proposition au plus vite.

Une autre manière d'être plus proche du terrain, et afin de rencontrer les licenciés de vos comités, est de participer aux instances de vos comités, CA ou AG. Nous attendons les invitations...

VII - Présentation Duplitop 8 et SIGLES

VII.1 - Duplitop 8

- Centralisation des fichiers joueurs
- Compilation des fichiers multiplex possible afin de traiter rapidement les résultats

Question : peut-on éditer la partie jouée par un joueur?

Réponse : c'est une possibilité, mais il faut que l'arbitre double clique sur la réponse qui correspond dans le tableur à la proposition du joueur, c'est-à-dire ne pas inscrire le score avec le pavé numérique ni de double clic sur une réponse donnant un score équivalent.

Question : en position vidéo projetée la souris a des comportements erratiques. Peut-on y remédier ?

Réponses :

- a) il n'est pas conseillé d'utiliser la souris en mode vidéo
- b) ce problème ne doit plus exister avec Duplitop 8.

Question : est-ce que l'on pourra consulter des points de règlement, avec Duplitop 8 ?

Réponse : c'est possible, mais c'est à développer.

VII.2 - Les éléments qui restent à travailler

- Le chronomètre, le tableau électronique, le topping, le jeu avec saisie et un module jeu de lettres regroupant VocABC et Vocaliste ;
- Il y aura également un nouveau lanceur regroupant les fonctions Duplitop et SIGLES, et à chaque lancement, le système vérifiera l'état des mises à jour, et si nécessaire, les mises à jour se feront automatiquement ;
- La mise à jour par clé USB sera toujours possible.

Question : en mode vidéo, la liaison filaire fonctionne bien, mais en wifi, le fonctionnement est défaillant.

Réponse : ce problème est à analyser.

VII.3 - SIGLES

- Les paramètres du tournoi seront chargés directement ;
- On pourra construire les plans de salles et les enregistrer ;
- L'attribution des tables se fera automatiquement pour les joueurs non fixés, et manuellement pour les joueurs qui ont demandé une table fixe ;
- La gestion d'éléments annexes est possible : organisation de repas, excursion...
- Gestion financière du tournoi ;
- Possibilité d'inscrire plusieurs joueurs en même temps, au travers de leur appartenance à un club, afin de faciliter la saisie et d'éviter les erreurs ;
- Import et export des plans de salle ;
- Reste à développer le module interclubs.
- Reste aussi le Championnat de France scolaire.
- Il faut créer le back-office côté serveur à la fédé, notamment pour gérer les résultats.

VII.4 - SIGLES complet

- La gestion des licences se fera directement sur le site de la fédé, les licences seront centralisées ;
- Les droits de gestion des licences seront affectés nominativement à un représentant de chaque comité ;
- Le problème de saisie majuscule/minuscule sera réglé.

VII.5 - Questions diverses

Question : les travaux réalisés par une société extérieure servent-ils à quelque chose ?

Réponse : oui, ces travaux sont intégrés et sont utiles.

Question : peut-on envisager d'intégrer le prix de Duplitop dans la licence ?

Réponse : pourquoi pas, mais les modalités d'applications ne nous permettent pas de l'envisager pour le moment.

Question : quid des dongles craqués ?

Réponse : c'est le problème récurrent de tous les systèmes informatiques, nous n'avons pas de solution.

Question : est-ce que l'on peut envisager de bloquer l'utilisation des dongles volés ou perdus ?

Réponse : non, pas pour le moment.

Question : où en est le portail grand public ?

Réponse : nous n'avons pas aujourd'hui de réponse argumentée, nous en saurons plus en septembre.

VII.6 - Devenir de Promolettres

Jean-Pierre Géréau reste gérant jusqu'au 31 août 2016 ; il a envisagé de continuer une année supplémentaire, mais ce point reste en négociation, rien n'est encore décidé.

L'audit évoqué plus haut permettra de nous prononcer sur les suites à donner.

VIII - Modifications proposées par la commission classement et tournois

VIII.1 - Calendrier des phases pour la saison 2017-2018

Le but recherché est d'avancer les phases pour permettre aux comités de mieux gérer leurs propres calendriers.

- Qualification Vermeil : 14 octobre 2017
- Phase 1 : 11 novembre 2017
- Phase 2 : 26 novembre 2017
- Simultané Mondial de Blitz : 2 décembre 2017 (Épreuve FISF)
- Phase 3 : 10 décembre 2017
- Simultané Mondial : 13 janvier 2018 ? (Épreuve FISF)
- Simultané National Verdiam : 27 janvier 2018
- Simultané Handicap : 10 mars 2018 (fin de troisième zone de vacances)
- Qualification Interclubs : 25 mars 2018

VIII.2 - Quotas de qualification pour la finale « vermeil »

- Qualification :
 - a) Qualification « Vermeil 1 » : 1000 places

b) Simultané national « VerDiam » : 400 places étendues à + avec le repêchage.

- Ouverture des inscriptions pour la finale Vermeils / Diamants : environ une semaine après la qualification « Vermeil 1 » jusqu'à fin décembre.

Remarque : les séries 2 et 3 jouent les qualifications, comme pour le Championnat de France Individuel.

Question : pour les Vermeils, est-il envisageable de faire les épreuves en semaine ?

Réponse : pourquoi pas, il faudrait faire un sondage dans chaque comité.

VIII.3 - Questions diverses

-Qualification des jeunes et scolaires.

Question : planification et diffusion des quotas le plus tôt possible, début janvier serait l'idéal.

Réponse : oui, mais les comités répondent tardivement en ce qui concerne les inscriptions et les licences.

-Championnats de France Jeunes et Scolaires 2016/2017 : recherche d'un lieu d'hébergement dans le comité Poitou-Charentes.

-La finale des interclubs se tiendra à Carpentras en 2017 et à Mérignac en 2018.

Scrabble classique :

L'open de France devrait se dérouler à Nancy les 19 et 20 novembre et se jouera en 10 rondes.

Le Championnat de France se jouera à Valence en les 18 et 19 mars 2017 (*date et lieu confirmés depuis le CA*).

La finale interclubs se disputera le 24 juin 2017 en région parisienne, selon une formule différente, encore à l'étude.

Des créneaux doivent être trouvés en 2017 pour un ou deux tournois classiques pendant le festival de La Rochelle.